

- Réaménagement -
CLEMENCEAU, BOYÉ, PALAIS, DE GAULLE

Conseil participatif Clemenceau

Lundi 7 mars 2022



Compte-rendu #04

+ d'infos :
mairie-marmande.fr

Marmande

Ensemble,
construisons
Marmande
maintenant

Retour sur expérience / déroulé de l'atelier

L'identité du projet

La ville de Marmande a démarré le lancement de son projet **"Réaménagement de la Place Clemenceau et des rues Charles de Gaulle, Abel Boye et Palais"**.

Pour cette restructuration, la ville a fait le choix d'une co-construction citoyenne pour répondre aux enjeux sociaux, environnementaux dont les usages sont au coeur des réflexions.

L'objectif pour le conseil participatif est de définir la programmation pour la restructuration de la place Clemenceau et des rues Charles de Gaulle, Abel Boye et Palais qui structurent le centre ancien.

Enjeu de l'atelier

L'atelier N°4 s'est déroulé autour de 3 enjeux principaux :

- le partage de références urbaines, architecturales et paysagères autour du thème de la ville durable,
- un travail sur table autour de croquis d'intentions,
- un travail de préparation à des choix d'orientation et d'objectifs du programme.

Pour notre 4ème réunion vous étiez 24 participants sur 39 membres soit un taux de participation de 62 % dont la répartition par collège est la suivante :

- collège 1 Elu/Agent = 62%
- collège 2 Expert et Professionnel = 62%
- collège 3 habitant = 69%



Le déroulé de l'atelier

M. Milhac a accueilli les membres du conseil participatif en rappelant le fait que la décision d'inverser le sens de circulation du parking souterrain Les Cordeliers n'est pas celle du conseil participatif. Bien qu'agissant sur l'organisation du centre-ville, les sens de circulation dépassent le champ d'action du projet urbain et du conseil participatif. **Ces réflexions et actions sont portées par la mairie.**

Après cette précision, Leslie Gonçalves est intervenue pour présenter **dix axes structurant la ville de demain**. Enrichie de nombreuses photographies de référence, cette présentation poursuit l'apport de références extérieures. A disposition du conseil participatif, elles nourrissent les discussions et facilitent l'exercice de projection.

Dans un troisième temps, un **travail sur table** de 40 minutes a été fait. Quatre groupes ont été composés en veillant à ce que des membres de chaque collège y soient représentés.

Huit sections d'intervention ont été illustrées par différents **croquis d'intentions**. Durant ce temps de réflexion, chaque groupe a fait des retours sur deux sections et s'est exprimé quant à leurs préférences.

Liste des sections étudiées avec croquis :

- l'entrée de la rue Charles de Gaulle (section 1)
- Clemenceau Pleine terre - (section 4a)
- l'espace central de la rue Charles de Gaulle (section 2)
- entrée « amorce » de la place Clemenceau (section 3)
- les ombrières de la place Clemenceau (section 4b)
- l'espace central de la rue Abel Boyé (section 5)
- la Fontaine de la place Clemenceau (section 4c)
- la rue du Palais (section 6a)

Un temps de restitution général a ensuite été organisé. Auprès des membres du conseil participatif disposés en assemblée, les animateurs ainsi que certains membres du conseil participatif ont présenté les conclusions de leur groupe de travail respectif.

A l'ordre du jour, il avait été prévu d'acter certains **positionnements du conseil participatif pour le cahier des charges du projet**. A travers une liste d'intentions et d'objectifs, il était souhaité de révéler les consensus partagés par l'ensemble du conseil participatif mais aussi les réserves, retraits et blocages.

Tout ceci sera présenté en réunion du 25 mars, et travaillé en comité technique et de pilotage mairie.

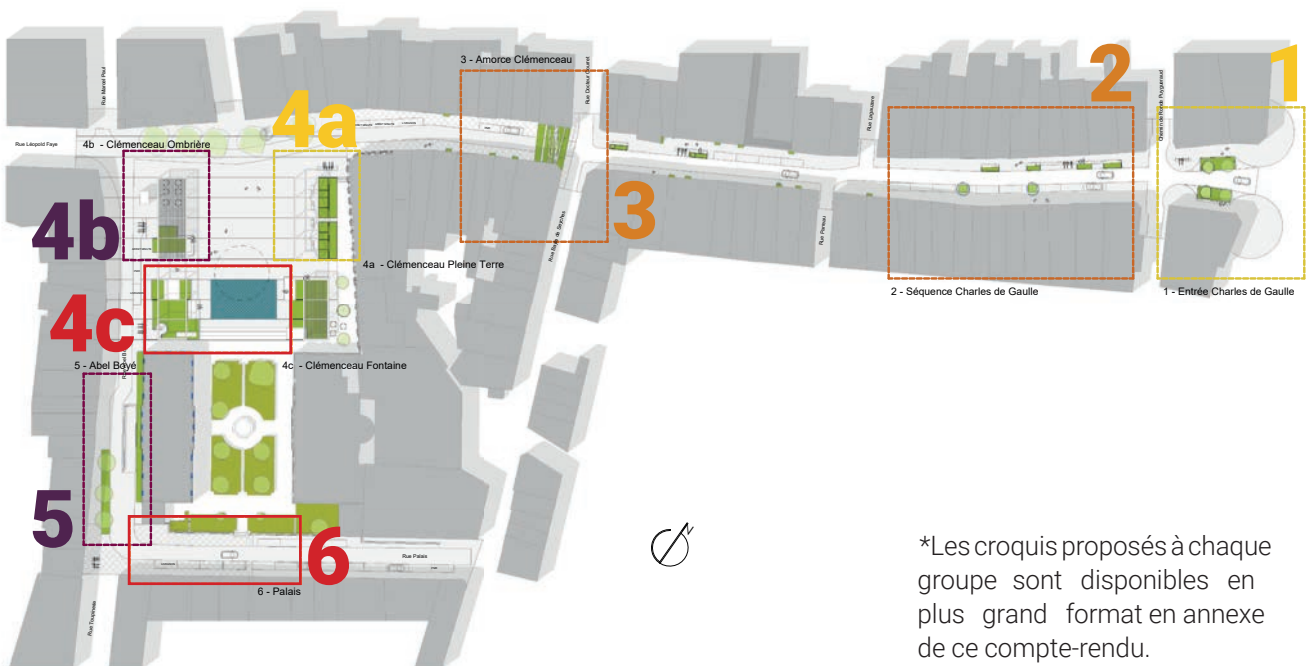
Traitement de l'information

Les dix axes structurant la ville durable



Travail sur table

POSITIONNEMENT DES 8 SECTIONS ILLUSTRÉES



*Les croquis proposés à chaque groupe sont disponibles en plus grand format en annexe de ce compte-rendu.



L'écosystème du groupe Seuil regroupe les entités

Traitement de l'information

GROUPE N°1

Section 1 - «Entrée rue Charles de Gaulle»



Après échanges, le groupe s'accorde sur les propositions :

- le fait de renforcer la porte végétale déjà existante,
- la préférence pour avoir une bordure délimitant les contours des parterres végétalisés en restant vigilant à limiter sa hauteur et sa massivité,
- la préférence pour la proposition n°3, illustrant un espace d'arrêt en alcôve,
- la préférence de disposer les arceaux vélos en extrémité des parterres végétalisés.

- le fait de mettre en valeur par la lumière cette porte végétale.

Plusieurs réserves sont énoncées :

- l'entretien de la végétation supplémentaire nécessaire, que la mairie doit prévoir,
- la prise en compte des usages de la boulangerie (terrasse) et du marchand d'huître hebdomadaire.

Section 4a - «Clemenceau Pleine terre»



Après échanges, le groupe s'accorde sur les propositions :

- l'implantation d'une **végétation verticale, grimpante et fleurie à privilégier**,
- la préférence des **balançoires urbaines** parmi les 3 scénarios illustrés,
- le **refus du scénario des chaises longues**,
- le principe d'**éclairer et mettre en valeur cet espace aménagé**,
- le fait de **surélever et délimiter par une bordure les éléments végétalisés**.

Plusieurs **réserves** sont énoncées :

- la **compatibilité avec la surface «capable»** d'animation de la place,
- les **dimensions ou manque de dispositifs d'ombrage**, La question des places de stationnement sur la place n'a pas encore trouvé de consensus. Le souhait de mettre des tables à disposition est rappelé. Il est souhaité qu'un espace scénique sur la place soit préservé, celui existant étant actuellement disposé devant la façade de la Caisse d'Épargne.



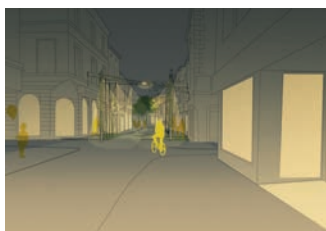
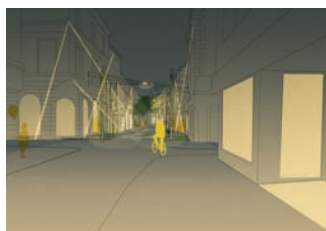
Traitement de l'information

GROUPE N°2

Section 2 - «Séquence centrale [rue CDG]»



Section 3 - «Amorce place Clemenceau»



Après échanges sur les croquis des deux précédentes sections, le groupe **s'accorde sur** les propositions :

- le fait de **marquer l'entrée vers la place Clemenceau**,
- la **suppression des barrières** actuellement le long de la voirie, a in d'ouvrir la perspective,
- une **piétonnisation le samedi** de la rue Charles de Gaulle, depuis l'angle de la rue Courret.
- le fait de **bien délimiter les espaces végétalisés** afin d'éviter les déjections canines & autres déchets,

- le souhait de **réduire l'éclairage des vitrines** au profit de la mise en valeur des séquences urbaines.

Plusieurs **réserves** sont énoncées :

- le fait d'**avoir des places de stationnement PMR côté droite de la circulation** (sortie conducteur côté voirie).
- l'idée de marquer aussi l'entrée de la rue Toupinerie est soulevée.



Traitement de l'information

GRUPE N°3

Section 4b - «Clemenceau Ombrière»



Après échanges sur les croquis, le groupe **s'accorde sur les propositions** :

- le fait de **déposer les pergolas existantes**,
- le fait de **privilégier de nouvelles pergolas végétalisées**,
- le fait de **garder des traversées piétonnes transversales** vers la rue Abel Boyé sous cette ombrière/couvert.

Section 5 - «Séquence centrale [rue Abel Boyé]»



Après échanges sur les croquis, le groupe **s'accorde sur** les propositions :

- le fait de **remplacer les arbres existants** diagnostiqués en mauvaise santé et en fin de vie,
- le fait de **végétaliser le devant de la façade de la mairie**, en privilégiant des bacs hauts,
- le fait de **privilégier des bacs hauts** pour offrir davantage de volume de terre et permettre la végétalisation,

Plusieurs réserves sont émises :

- le souhait de **privilégier des arbres avec un port large** et non vertical pour favoriser un plus grand ombrage,
- le fait de **garder une largeur de passage généreuse sur le trottoir opposé**, permettant une bonne fluidité (poussettes, etc).

Traitement de l'information

GROUPE N°4

Section 4c - «Clemenceau Fontaine»



Après échanges sur les croquis, le groupe **s'accorde sur** les propositions :

- le fait de **privilégier le scénario de la fontaine sèche** qui est l'aménagement le plus favorable à l'accueil d'animation (agrandit l'espace «capable» de la place) tout en apportant une dimension ludique à l'espace,
- le fait de **conserver des assises ombragées directement à proximité de la fontaine** et de pouvoir proposer du mobilier mobile,
- le fait de **avoir des jets d'eau hauts**, donnant de volume et des verticalités à la place et évitant un effet de place dénudée et trop «lisse».

Plusieurs **réserves** sont émises :

- la **peur d'une place «désert minéral»** en l'absence d'aménagement mobile et/ou amovible,
- **sur la suppression de la totalité des stationnements** pour agrandir la surface «capable» de la place au détriment des stationnement de proximité (privilégier leur suppression lors des événements uniquement),
- la glissance des revêtements de sols.

Section 6 - «Palais»



Après échanges sur les croquis, le groupe **s'accorde sur** les propositions :

- le fait de **prévoir un accès PMR** au square de la mairie, directement **depuis la rue du Palais**,
- le fait de **retirer les deux stationnements** le long des grilles du square, entre l'accès au square et les sanitaires publics,
- de faciliter les déplacements à la rue Toupinerie,
- le fait de **préserver le maximum des grilles** avec mise en accessibilité de l'accès.

Les aménagements proposés devront bien **mettre en avant la priorité piéton sur la chaussée**, et donc la réduction de vitesse des véhicules (sortie véhicules du parking, virage, ...)



Synthèse

A l'issue du travail de chaque groupe, une **restitution** a été faite à l'ensemble du conseil participatif. Chaque groupe a présenté les scénarios étudiés et le résultat de leurs discussions. **Il n'y a pas eu de blocage sur les choix retenus dans chaque groupe.** Toutefois, quelques réserves ont été exprimées :

- sur le fait de trop se concentrer sur le traitement des séquences d'entrées, au risque d'oublier de traiter la continuité de l'ensemble,
- sur la bonne intégration d'un accès PMR au square, côté rue du palais,
- sur le manque de clarification de la vision globale du projet,
- sur des sujets aux intentions encore non-arrêtées.

A l'issue de ce travail de restitution, **le temps a manqué pour formaliser les objectifs et intentions** du projet de réaménagement.

Pour compenser cela, il est proposé à l'ensemble du conseil participatif de **réaliser un atelier supplémentaire** avant la co-construction élargie. Pour préparer ce temps de travail, la liste des intentions et objectifs sera transmise en amont à l'ensemble du conseil participatif.



Le pilotage

L'équipe projet :

- Michel MILHAC - Adjoint au Maire en charge de la Politique d'attractivité territoriale et patrimoniale : aménagement de la ville, urbanisme, habitat, commerce et Centre-ville, animation
- Clémence JOYA - Cheffe de projet direction du développement

Autres animateurs présents :

- Christian SORIN - Adjoint au Maire en charge du dialogue citoyen et de la Démocratie Participative
- Karine DEWILDE - Directrice Citoyenneté
- Leslie GONCALVES - SEUIL architecture et UNA Ingénierie (Groupe Seuil)
- Céline ROISNARD - SEUIL architecture
- Suzanne MARRIER - UNA ingénierie
- Fabrice BIROLLEAU - UNA ingénierie



Contact : Direction citoyenneté
Mairie de Marmande
Tél. 05 53 64 81 00
cpclémenceau@mairie-marmande.fr

Les prochains rendez-vous :

- **Lundi 21 mars à 19h15** Conseil participatif #05 // Théâtre Comoedia
- **Vendredi 25 mars à 19h15** Conseil participatif élargi à l'ensemble des Marmandais.
Cité de la formation professionnelle / 15, rue Albert Camus